

# SUIPPAS

















# VIE MUNICIPALE PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



M. François COLLART
Maire
1er vice-président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes



M. Jacques BONNET
 1er Adjoint, chargé de la Communication et correspondant Défense



Mme Natacha BOUCAU 2<sup>ème</sup> Adjointe, chargée de la Vie scolaire et de l'Enfance Jeunesse



**M. Didier HEINIMANN** 3<sup>ème</sup> Adjoint, chargé des Associations, Animation et Cérémonies & Travaux



**Mme Sabine BAUDIER** 4ème Adjointe, chargée de l'environnement et du cadre de vie



M. Mickaël ROSE Conseiller Municipal Délégué au sport



M. Jean-Noël OUDIN Conseiller Municipal Délégué aux cimetières et au patrimoine



M. Jacques JESSON
Conseiller Municipal Délégué à la sécurité



Mme Nathalie FRANCART Conseillère municipale déléguée aux Ressources Humaines

# Conseillers municipaux :

Magali SALUAUX, Laurent GOURNAIL, Murielle GILHARD, Aurélie FAKATAULAVELUA, Guillaume BOUTILLOT, Laurence TOURNEUR, Corine LECLERC, Manuel ROCHA GOMES, Sabrina DA CRUZ, Maxim VARIN, Annie LEROY, Charley MEURILLON, Noël DEZ, Valérie MORAND, Patrick GRÉGOIRE, Martine LORIN, Alain CHAPRON, Nina HUBERT.

# **SOMMAIRE**

| PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL        | p 2       |
|--|-----------|
| SOMMAIRE                                 | p 3       |
| MAIRIE                                   | p 4 à 10  |
| ENFANCE ET VIE SCOLAIRE                  | p 11 à 14 |
| ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS                   | p 15 à 16 |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES                   | p 17 à 22 |
| AIDE À LA PERSONNE                       | p 23      |
| INFOS PRATIQUES                          | p 24 à 28 |
| ARMÉE                                    | p 29      |
| SANTÉ – MAISON MÉDICALE – NUMÉROS UTILES | p 30 à 32 |
| ASSOCIATIONS                             | p 33 à 35 |
| VIE ÉCONOMIQUE                           | p 36 à 41 |
| GESTION DES DÉCHETS                      | p 42      |
| LA COMMUNE DE SUIPPES en quelques mots   | p 43 à 44 |

# LA MAIRIE

Place de l'Hôtel de Ville **② 03 26 70 08 55** Courriel : **secretariat@villedesuippes.fr** 

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h00

& 13h30-17h30

Attention! Les cartes d'identité et les passeports sont gérés les après-midis, de 13h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous.

# Vous arrivez à Suippes, présentez-vous en mairie pour :

- o La déclaration de domicile avec présentation du livret de famille et un justificatif de domicile
- La mise à jour de la carte nationale d'identité
- o L'inscription sur les listes électorales

# Vous changez de domicile, signalez votre départ et votre nouvelle adresse :

- o à la Mairie de votre commune de départ et d'emménagement
- o à EDF-GDF (entre 3 mois et 3 jours avant le départ)
- o aux services des Impôts
- o à la Caisse d'Allocations Familiales
- o à votre assureur
- o à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- o à votre opérateur d'Internet et téléphone
- o à votre Mutuelle
- o à votre banque

# Faites effectuer votre changement d'adresse sur :

- O Votre carte d'identité et votre passeport
- Votre carte grise
- o Présentez-vous à la gendarmerie de votre nouveau domicile pour faire viser votre livret militaire.
- o Pour les étrangers titulaires de la carte de séjour ou carte de travail, déclarez votre changement d'adresse au commissariat de votre nouveau domicile.

# LES DÉMARCHES À EFFECTUER EN MAIRIE :

# **☞LES TITRES D'IDENTITÉ**

o La carte nationale d'identité (C.N.I.)

# Pré demande en ligne sur www.suippes.fr

Elle est valable 10 ans (pour les mineurs), 15 ans (pour les majeurs)

*Coût*: gratuite, sauf en cas de renouvellement suite à perte ou vol (25 €)

Le passeport biométrique

Il est valable 5 ans (pour les mineurs), 10 ans (pour les majeurs).

*Coût*: - enfant de moins de 15 ans : 17 €

- enfant entre 15 et 18 ans : 42 €

- adulte : 86 €

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne www.suippes.fr pour les cartes d'identité et passeports...

# **☞ L'ÉTAT CIVIL**

o La déclaration de naissance : à effectuer à la mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir : certificat délivré par le médecin ou la sage-femme et le livret de famille ou une pièce d'identité des parents.

Délai : dans les 3 jours qui suivent la naissance

- o Extrait d'acte de naissance : à demander à la mairie du lieu de naissance.
- o Enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs)
- O Dossier de mariage: à déposer à la mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux.

*Pièces à fournir* : copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des deux futurs époux (validité moins de 3 mois à la date du mariage), attestation de domicile et liste et pièces d'identité des témoins (majeurs).

**Attention :** des démarches particulières sont à effectuer pour les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides.

Délai : pièces à déposer au moins 1 mois avant le mariage

o Extrait d'acte de mariage : à demander à la mairie du lieu de mariage.

*Pièces à fournir* : indiquer nom, prénom et date de mariage + nom, prénom des parents. Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

o Certificat de concubinage : à demander à la mairie du domicile

Pièces à fournir : pièces d'identité et justificatifs du domicile des intéressés.

- O Duplicata du livret de famille : à demander à la mairie du domicile.
- o **Déclaration de décès**: à effectuer à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : présentation du livret de famille du défunt ou de sa pièce d'identité et le certificat de constat de décès du médecin

Délai : dans les 24 h qui suivent le décès.

o Extrait d'acte de décès : à demander à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

# **CIMETIÈRE**

# Installation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et de cavurnes.

Horaires d'ouverture :

du 1<sup>er</sup>/11 au 31/03, 9h00-17h30 & du 1<sup>er</sup>/04 au 31/10, 7h00-21h00.

Ouverture du grand portail tous les mercredis, de 15h30 à 17h30.



Droit des personnes à une sépulture - Article L2223-3 du code général des collectivités territoriales.

# **CONCESSIONS TERRAIN - CONCESSIONS DE 30 ANS**

# Article 1 – droit à l'inhumation pour une concession terrain

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile.
- Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune
- Aux personnes non domiciliées dans la commune mais possédant ou ayant droit à une sépulture de famille.
- Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de celle-ci en application des articles L. 12 et L. 14 du code électoral.
- Aux personnes payant des impôts dans la commune (foncier ou locaux).

# COLUMBARIUM - CONCESSIONS DE 15 ANS OU 30 ANS

Le colombarium est mis à la disposition des familles de la commune de SUIPPES et hors commune pour leur permettre d'y déposer des urnes.

# CAVURNES - CONCESSIONS DE 15 ANS OU 30 ANS

Les cavurnes sont mises à la disposition des familles SUIPPASES uniquement.

# **EXECTIONS**

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales toute l'année. Cependant, vous avez jusqu'au 31 décembre pour que votre inscription soit effective au 1er mars de l'année suivante.

Pièce à fournir : passeport ou pièce d'identité et justificatif de domicile.

# **LE RECENSEMENT CITOYEN**

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

En cas de retard, la régularisation est possible à tout moment jusqu'au 25<sup>ème</sup> anniversaire.

En l'absence du jeune, un des parents peut faire la démarche.

Lieu: mairie du domicile.

Pièce à fournir : livret de famille.

# RÈGLEMENTS ET URBANISME

# **REGLEMENTATION SUR LE BRUIT**

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ... ne peuvent être effectués, selon arrêté préfectoral que :

- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- o Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

# **REGLEMENTATION CONCERNANT LES HAIES**

Les haies vives plantées le long des chemins départementaux et des voies communales doivent être plantées à 0,50 m au moins en retrait de l'alignement.

Près d'un carrefour, la haie ne doit pas dépasser 1m de hauteur (par rapport au sol de la chaussée et non du terrain où elle est plantée) et cela sur une longueur de 50 m comptés à partir du centre du carrefour.

Dans un virage, la haie ne doit pas non plus dépasser 1m de hauteur dans la courbe (côté petit rayon et sur une distance de 30 m de part et d'autre de cette partie courbée).

# **ZONE BLEUE**

La zone bleue permet d'assurer une rotation des véhicules en stationnement pour faciliter l'accès aux commerces, institutions et services au centre de la Commune.

Selon l'arrêté municipal 54/11, le stationnement est limité à 2 heures, justifié par un disque de contrôle apposé en évidence à l'avant du véhicule qui doit faire apparaître l'heure d'arrivée sur les rues suivantes :

- o Ruelle Bayard, y compris le parking du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN
- o Rue Saint Honoré
- o Place Léon Bourgeois
- o Rue Chevallot Aubert, places face au CDER
- o Rue Buirette Gaulard, face au n° 1-3−4
- Place de l'Hôtel de Ville, face au n°4-7-9-11 et parking de la Mairie et du siège communautaire

Cette règlementation s'applique du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00.

Le stationnement est également interdit sur la place de l'Hôtel de Ville, en raison du marché, tous les vendredis de 7h30 à 13h30.

Faites un geste citoyen, stationnez bien, !



# **URBANISME**

Propriétaires, locataires, avant d'entreprendre des travaux, prenez soin d'obtenir les autorisations.

En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet vous devez déposer, en Mairie :

# Une déclaration préalable

Les travaux concernés peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin).

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante sauf si vos travaux portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m². Dans ce cas, un permis de construire est alors nécessaire.

Une déclaration préalable est également demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Enfin, une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Liste des travaux concernés :

- o Le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle
- o Le percement d'une nouvelle fenêtre
- Ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

Les travaux de ravalement nécessitent une déclaration préalable s'ils se situent :

- O Dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique,
- Dans une commune ou périmètre d'une commune où ces travaux sont soumis à autorisation en raison de plan local d'urbanisme.

# Un permis de construire

Il est obligatoire pour toute construction nouvelle sauf :

- Des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- o Et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Le permis de construire concerne également les travaux sur une construction existante, si ces travaux :

- Ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- Ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

# O Déclaration de clôtures, des puits et forages domestiques

Vous devez déposer en Mairie une déclaration pour la pose de toute clôture ou la création d'un puits ou d'un forage domestique.

# Subvention façade

La Commune soutient les travaux de ravalement de façade par l'octroi d'une subvention municipale d'un montant maximum de  $400 \in$ , après réalisation des travaux et sur justificatif des factures acquittées.

Une subvention peut être octroyée par numéro de voirie, tous les 10 ans.

# Vous trouverez en mairie, les services suivants :

- Décorations : Noces d'Or, Médaille de la famille
- o Consultation du cadastre
- Retrait des sacs jaunes
- o Déclaration des puits et forages domestiques
- Réservation de salles communales payantes
- o Retrait des dossiers de demande de logement social

# Les démarches à effectuer auprès d'un autre organisme

# Certificat d'hérédité

S'adresser à un notaire.

# Certificat de non-imposition

S'effectue au centre des impôts. Délivré automatiquement aux personnes non imposables.

# Certificat de nationalité française

S'adresser au Greffe du tribunal d'instance du domicile.

# Carte grise et permis de conduire

Démarche à effectuer sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr OU à la Maison de services au public (ex RSP)

Imprimé de certificat de vente disponible en mairie.

# Casier judiciaire

Demande à adresser au Service de Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44079 NANTES CEDEX 01

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

 Pour les personnes nées en France métropolitaine ou à l'étranger : copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Pour les personnes nées dans les DOM-TOM : s'adresser au Tribunal de Grande Instance dont dépend la Commune de naissance

# LE SAVEZ-VOUS?

L'autorisation de sortie de territoire est redevenue obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Vous pouvez la rédiger à l'aide du formulaire « cerfa 15646\*01 » téléchargeable sur le site de la Ville **www.suippes.fr** dans l'onglet « Actualités ».

Une autorisation de sortie du territoire doit être rédigée lorsqu'un enfant mineur voyage à l'étranger sans être accompagné de la personne investie de l'<u>autorité parentale</u> (père, mère, <u>tuteur</u>...). Supprimée entre 2013 et 2016, elle a de nouveau été rendue obligatoire en application de l'article 49 de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

# RAPPEL!

Depuis **le 1**<sup>er</sup> **janvier 2014**, il est interdit aux particuliers possédant des jardins de **brûler les déchets verts** à l'air libre. Par déchets ménagers, il faut entendre les déchets dits verts, c'est-à-dire les épluchures, l'herbe issue de la tonte des pelouses, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies, d'arbustes, etc.

# Borne électrique fonctionnelle située sur le parking de la Communauté de Communes

Depuis 2019, le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) déploie un **réseau d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques** (IRVE). Celui-ci est opérationnel.

En cas de problème avec une borne, contactez l'assistance au 0800 37 37 40 24h/24 -

7i/7.

Plus d'infos sur https://siem51.fr/bornes-de-recharge

**Aire de camping-car** située parking de l'Abreuvoir





# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Renseignements en mairie.

# **ENFANCE ET VIE SCOLAIRE**

# **Établissements scolaires publics**

# Écoles

# - Maternelle Renée THIERY (ex maternelle centre)

Mme Sabine BAUDIER, directrice 1 rue du Presbytère **3** 03 26 70 13 79 - ce.0510422g@ac-reims.fr



# - Primaire Aubert SENART

Mme Stéphanie BONTEMPS, directrice 2 rue Aubert Sénart **1** 03 26 70 13 08 - ce.0510421f@ac-reims.fr



# - Groupe scolaire Jules FERRY

Mme Isabelle NICAISE, directrice

Rue Jules Ferry

① Maternelle: 03 26 70 02 08 ① Primaire: 03 26 70 13 76

Une classe ULIS







# o Collège Louis PASTEUR

Monsieur PETIT, Principal

Rue du collège

**②** 03 26 70 10 57 - Fax: 03 26 66 93 91 E-mail: ce.0510056j@ac-reims.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,

de 8h10 à 17h00



# **ENFANCE JEUNESSE**

# SERVICE COMMUNAL LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE



(Accueil collectif de mineurs, accueil périscolaire, mercredis récréatifs restauration scolaire, inscriptions scolaires)

Centre culturel et associatif Jean HUGUIN - 9, rue St Cloud

# Horaires d'ouverture :

- Lundi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h15
- Jeudi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00 l'a-midi sur rendez-vous.

Inscriptions et renseignements au **①** 03 26 63 54 57 pej@villedesuippes.fr



# Vie scolaire

# Inscriptions scolaires,

Pièces à fournir : copies du livret de famille et du carnet de santé (pages des vaccins)

# Accueil périscolaire

Accueil des enfants le matin à 7h15 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h15.

Structures d'accueil:

- Ecole primaire Jules FERRY pour les enfants scolarisés à Jules Ferry,
- Centre culturel et associatif Jean HUGUIN pour les enfants scolarisés aux écoles maternelle Renée THIÉRY & primaire Aubert SENART.



# **Restauration scolaire** pour les maternels et les primaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30, les enfants sont encadrés par les agents communaux.



Les repas sont livrés par « Les petits gastronomes ».



# Accueil collectif de mineurs,

Avec ou sans restauration

Lieu: Complexe Sportif Jules COLMART

Pour les enfants de 3 ans, scolarisés, à 17 ans révolus dans la limite des places disponibles.

Les enfants sont accueillis pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été (juillet uniquement) et de la Toussaint, du lundi au vendredi, entre 7h15 et 18h15.

Possibilité d'accueil (pour les enfants des parents qui travaillent) de 7h15 à 9h00 et de 17h30 à 18h15.

Possibilité de restauration le midi – les enfants déjeunent à la cantine de l'école Jules Ferry. Les trajets se font à pied.

Aides Aux Temps Libres de la CAF, CESU (enfants de moins de 6 ans), CESU Défense et ANCV acceptés.

# Mercredis récréatifs

Salle du périscolaire - Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

#### **Horaires:**

Pré-accueil: 7h15 - 9h00 Accueil matin: 9h00 - 12h00 Pause repas: 12h00 - 13h30 Accueil après-midi: 13h30 -17h00 Post accueil: 17h00 - 18h15



# Service Minimum d'Accueil

Le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires désigne l'obligation légale qu'ont les mairies de mettre en place des structures d'accueil des élèves les jours de grève dans les écoles élémentaires et primaires.

# SERVICES AUTRES

# Accueil des enfants

# Structure multi-Accueil « Grenadine et menthe à l'eau »

(Uniquement pour les ressortissants du ministère des Armées) Château de Nantivet

# Horaires:

- Lundi Mardi & Jeudi de 8h30 à 17h15
- Mercredi de 8h30 à 11h30
- Vendredi de 8h30 à 16h.

L'établissement propose un accueil régulier et occasionnel à la journée ou à la ½ journée, du lundi au vendredi, pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Renseignements et inscriptions, s'adresser à la directrice de la structure

① 03 26 67 82 27 - hgsuippes@igesa.fr

Gérée par l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGESA)

# Centre de vacances « La Champenoise »

M. EGON, président de la SEP

**1** 06 83 41 78 43 - contact@sep51.fr

Pour les enfants de 6 à 11 ans.

Chaque année, 15 jours en juillet à HOHRODBERG (Domaine de la vallée de Munster).





# Micro-crèche "Les Lapinous de la Vesle » de Suippes

5 rue du Capitaine de Frégate Noël Camard Pour un accueil régulier ou occasionnel, Contact@mcdlv.fr Madame DE PAUW, Directrice, \$\overline{\text{C}}\$ 06 51 18 34 24





# **SESSAD** Section THALIE/Section PEGASE

1 rue de l'Abreuvoir **② 03 26 68 72 43 - www.elan-argonnais.fr**Aide à l'intégration scolaire et sociale à domicile et/ou dans les écoles (pour les 0/20 ans) du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 & de 13h30 à 17h00,
Vendredi de 9h00 à 12h30 & de 13h30 à 16h00.

# **Transports scolaires**

Consulter le site internet du Conseil Départemental de la Marne www.marne.fr

# LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Plusieurs équipements collectifs sont à la disposition des associations et des Suippas.

Les tarifs de location sont disponibles sur www.suippes.fr ou par téléphone au 03 26 70 08 55.

L'occupation d'une petite salle de la Salle Geneviève DEVIGNES, suite à un décès, est gratuite.

# La salle des Fêtes Geneviève DÉVIGNES

Avenue de Roanne **②** 03 26 70 06 38 Réservation au **②** 03 26 70 08 55

Location de salles à l'occasion de cérémonies familiales (baptêmes, communions, mariages, anniversaire...):

- o 2 salles pour 50 personnes
- o 1 salle pour 250 personnes
- o La salle complète pour 500 personnes
- o Cuisine entièrement équipée, hors vaisselle







# Le complexe sportif Jules COLMART

80 Cité Baudet - **② 03 26 66 14 64** complexesportif@villedesuippes.fr

Disposant d'une salle évolution, d'un mur d'escalade, un dojo, une salle parquet, une salle de squash, une salle de musculation, de nombreux vestiaires, le Complexe Sportif est un lieu d'accueil pour les établissements scolaires, les clubs sportifs et les associations, qui proposent de nombreuses activités : badminton, tennis, futsal, judo, aïkido, zumba, danses, tir à l'arc, gymnastique...











# CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF **JEAN HUGUIN** (CCAJH)

9 rue Saint Cloud





Accueil/secrétariat/service communication **©** 03 26 63 54 42 - communication@villedesuippes.fr du lundi au vendredi, de 08h45 à 12h00 & de 13h30 à 17h15.

Parking en zone bleue, accès handicapés, ascenseur... Retrait de sacs jaunes à l'accueil.

www.suippes.fr - https://www.facebook.com/villedesuippes/

#### Rez-de-Jardin:

- Cantine scolaire
- o Périscolaire, mercredis récréatifs
- Salle de musique
- Locaux de stockage

# Rez-de-Chaussée:

- Accueil / secrétariat / communication
- Bureau du Pôle Enfance Jeunesse & de l'animatrice sportive
- o Salle polyvalente (100 places) : AG des associations, réunions...
- Salle Hardheim 0
- o Salle d'activités du Relais Petite Enfance
- o Ecole de musique : cours de solfège, piano, trompette, flûte...
- Salle partagée des associations : la Coterie du sourire (club des Aînés), Les Amis du Vieux Suippes, club d'échecs.











Un photomaton, accessible aux personnes à mobilité réduite, déficients visuels, sonores ... pour réaliser des photos d'identité conformes aux normes requises par les administrations et des photos pour les CV.

Le prix est de 6 € pour 5 photos où vous aurez trois essais avant la prise de vue. Le photomaton est accessible aux horaires suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi, de 10h00 à 17h00.

# Premier étage :

- La Maison Pour Tous
- o Bureau des animateurs du PEJ & du référent informatique
- Une salle d'expression corporelle
- La médiathèque La passerelle





# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Place de l'Hôtel de Ville **② 03 26 70 08 60**contact@cc-regiondesuippes.com
Www.cc-regiondesuippes.com
Haraires d'auverture : du lundi qui pen drad

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8h à 12h & de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

# • Service collecte et gestion des déchets dechets@cc-regiondesuippes.com

# LA DECHETERIE

Rue Haute Voie de Châlons Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h - Mardi de 9h à 12h Mercredi de 14h à 18h - Jeudi de 9h à 12h Vendredi de 9h30 à 15h Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h







# • Accueil de proximité du Centre des Finances

Accueil du public : Mardi & Vendredi, de 8h45 à 12h00 & de 13h30 à 15h45

# • France Services

Horaires d'ouverture :

Lundi: 9h00-12h00 et 13h30-17h00 - Mardi: 8h30-12h00

Mercredi: 8h30-12h00 et 13h30-17h00 - Jeudi: 13h30-17h00 - Vendredi: 8h30-12h00

La structure est animée par deux **animatrices spécialement formées**. Elles ont pour missions d'**accueillir et d'informer les usagers**, de leur expliquer les démarches administratives adaptées à leur situation, de les aider à constituer leurs dossiers. Inspirés par les demandes des usagers, les services rendus concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Grâce à ce service, l'usager peut notamment : obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers, obtenir un formulaire et sa notice, effectuer ses démarches en ligne, se faire aider dans la constitution d'un dossier, suivre son dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet (Pôle Emploi, CAF, CPAM ...), obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si sa demande le nécessite.

Exemples de services accessibles : Emploi : Vous inscrire comme demandeur d'emploi, vous actualiser, suivre vos paiements, consulter les offres d'emploi, rédiger et mettre à jour vos CV ... Prestations et aides sociales : Accéder à votre espace personnel (CAF, MSA) ou créer votre compte Ameli (CPAM), déclarer vos ressources, obtenir un relevé de carrière, consulter vos remboursements, demander logement une attestation de carte vitale. faire une simulation (CAF) Démarches administratives : Obtenir des informations et formulaires liés aux permis de conduire et cartes grises, obtenir un extrait de casier judiciaire (n°3), payer une amende, utiliser le site Service-Public.fr pour s'informer et effectuer des démarches en ligne... obtenir un certificat de non-gage ...

Un **espace Multimédia** est également mis à votre disposition afin d'effectuer vos démarches. Cet espace est composé d'un ordinateur (accès internet) et équipé d'une imprimante multifonctions. Un téléphone est également à votre service.

France SERVICES, est un point d'accès aux droits (PAD), et propose des **permanences mensuelles d'avocats**. Ces consultations juridiques gratuites et confidentielles permettent à chaque justiciable d'avoir accès à une information de proximité sur ses droits et devoirs et de bénéficier d'une aide dans ses démarches juridiques.



De plus, FRANCE SERVICES émet des **bons de consultation d'avocat** (aux justiciables non imposables) si vous ne pouvez pas accéder aux permanences sur Suippes.

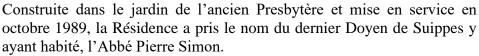
**NOUVEAU!** une **permanence mensuelle du Défenseur des Droits** sur rendez-vous au 03 26 70 55 43.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Résidence Pierre SIMON est administrée par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), structure dépendant de la Communauté de Communes. Le CLIC & le RPE sont rattachés au CIAS.

# • La Résidence Pierre SIMON

1 place Marin la Meslée **② 03 26 70 05 08** - Fax : 03 26 70 03 02





La résidence se situe au cœur de la cité dans un parc longé par la Suippe, et à proximité des commerçants et des services. La vie de la maison est étroitement liée à celle de la commune. La Résidence Pierre Simon accueille 80 résidents.

Les chambres sont entièrement meublées, elles peuvent toutefois accueillir des meubles personnels. Les chambres disposent d'une salle de bains individuelle avec lavabo, douche et wc. Une sonnette d'appel est utilisable de jour comme de nuit. Il existe également quatre chambres doubles.

Les repas sont confectionnés sur place et pris en commun dans les salles à manger à 12h00 et à 18h30. Le petit déjeuner est apporté dans les chambres vers 8h00. Les invités sont les bienvenus : il suffit d'avertir le secrétariat le plus tôt possible.

Il existe également un **service animation.** Le projet d'animation est réalisé en tenant compte des souhaits des résidents. Des objectifs d'animation sont proposés à titre individuel et validés par l'équipe pluridisciplinaire. Des animations collectives sont par ailleurs organisées : repas de Noël, chants, chorale, marché, cuisine, échange inter génération avec les centres de loisirs ou les écoles, carnaval...

L'Association « Les 4 saisons », l'équipe d'animation, le personnel volontaire et les bénévoles organisent également une semaine de détente à « la Champenoise » dans les Vosges. Ce voyage est devenu « les vacances » d'une douzaine de résidents avec des visites journalières en Alsace : le temps devient plaisir, détente et repos.

Une **unité de vie protégée** composée de 15 lits a ouvert ses portes en 2021 aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée et qui présentent une déambulation pathologique

N'attendez pas que votre état de santé s'aggrave pour vous inscrire, le délai d'attente pour obtenir une place peut être long.

# • Le CLIC des Sources (Centre Local d'Information et de Coordination)

**3** 03 26 63 54 47 ou 03 26 63 54 48 – clic@cc-regiondesuippes.com

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00

Le CLIC est un lieu d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destiné aux personnes de plus de 60 ans ou retraitées, leur famille et leur entourage.

Les coordinatrices gérontologiques sont à votre disposition pour :

- Vous écouter, vous informer, vous conseiller sur vos droits, les services mis à disposition et vous orienter vers les organismes compétents.
- O Vous aider, vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches administratives (dossiers d'APA, de retraite, de réversion, de placement en maison de retraite),
- O Vous accompagner et coordonner la mise en place des interventions à domicile avec les différents intervenants et partenaires.

# • Le Relais Petite Enfance

Horaires d'ouverture du bureau :

Lundi de 8h30 à 12h00, Mardi de 13h30 à 17h00, Jeudi de 13h00 à 18h00 (de 17h00 à 18h00 sur rendez-vous), Vendredi de 13h30 à 17h00 Horaires d'ouverture de la salle d'activités\* : Mardi et vendredi, de 9h00 à 11h30 Contact : Mme Audrey MONTEL SAINT PAUL, animatrice

Contact: Mme Audrey MONTEL SAINT PAUL, animatrice

① 03 26 63 54 50 – 06 07 13 87 38 - rpe@cc-regiondesuippes.com



**Propose aux professionnels :** Une information sur les conditions d'accès et d'exercice de votre métier (contrat de travail, rémunération...), une information sur les démarches de formation continue, des rencontres et des échanges avec d'autres professionnels afin de vous soutenir, de vous accompagner dans votre pratique professionnelle et partager vos compétences, un accompagnement dans vos relations employés/parents, des rencontres thématiques pour perfectionner et développer vos connaissances.

**Propose aux parents :** Une information sur les différents modes de garde existants, une information sur les disponibilités des assistants maternels sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, une Information sur vos droits et devoirs en tant qu'employeur, un accompagnement dans vos relations employeurs / assistants maternels.

**Propose aux enfants :** Des ateliers d'éveil adaptés à leur rythme (atelier d'éveil musical, activités manuelles, motricité...) et à leur bien-être. Un moment de partage avec d'autres enfants, en compagnie des assistants maternels.

\*Salle du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

# Permanences du Conseil Départemental

Circonscription de Solidarité Départementale (CSD)

43 avenue Victor Hugo 51800 Sainte Ménéhould - **3 03 26 60 85 09 - csdstemenehould@cg51.fr** 

- ✓ Un Travailleur Social peut vous recevoir, sur rendez-vous, pour répondre à vos demandes en matière d'accès aux droits (RSA, CMU...), d'aide alimentaire ou d'aide financière (en fonction de certains critères), d'aide aux démarches administratives et surtout être à l'écoute de toutes vos difficultés en vous proposant l'accompagnement social nécessaire à votre situation.
- ✓ Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale tient une permanence tous les mardis matin, sur rendez-vous. Elle formule des conseils sur la gestion du budget, aide dans la constitution d'un dossier de surendettement et accompagne dans la mise en place du plan proposé par la Banque de France.
- ✓ **Des éducatrices spécialisées** sont à votre disposition pour vous écouter et vous conseiller en matière d'éducation des enfants ou adolescents. Ainsi, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement éducatif à domicile et en cas de besoin être orienté vers des aides complémentaires : psychologue, technicien de l'intervention sociale et familiale, conseil conjugal, médiation familiale...

L'ensemble de l'équipe de la circonscription est à votre disposition dans tous ces domaines.

# **Permanences sociales**

#### **Mission Locale**

8 avenue de la gare 51000 Châlons-en-Champagne **② 03 26 68 54 02** contact@ml-chalons.fr https://www.facebook.com/MLChalons/



Le rôle de la Mission Locale est d'assurer l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement de tous les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 26 ans qui ne sont pas scolarisés, pour tout ce qui concerne l'emploi mais aussi toute la vie quotidienne (santé, logement, transports, loisirs).

#### Conciliatrice de Justice

Permanence mensuelle sur rendez-vous au 03 26 63 54 49.

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement, à l'amiable, un différend civil simple entre deux personnes physiques ou morales. La procédure de conciliation est gratuite.

Retrouvez toutes les informations sur internet www.justice.gouv.fr



# ACTIVITÉS CULTURELLES

# Médiathèque La passerelle

située au 1er étage du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN 9, rue Saint Cloud

① 03 26 63 52 63 - mediatheque@cc-regiondesuippes.com https://www.facebook.com/mediathequesuippes/



Horaires d'ouverture :

Mardi: 16h00-18h30

*Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 – 17h30* 

Jeudi: 12h00-17h30

Vendredi: 10h00 - 12h00 et 16h00-17h30

Samedi: 10h00 - 17h00

Inscription gratuite - Prêt de livres, CD, DVD, magazines... Espace multimédia









# Centre d'Interprétation Marne 14-18

Situé 4 ruelle Bayard © 03 26 68 24 09 contact@marne14-18.fr - www.marne1418.fr https://www.facebook.com/marne1418/

# **Horaires d'ouverture :**

Du mardi au dimanche, de 13h00 à 18h00 Fermé les lundis GRATUITÉ tous les premiers dimanches du mois.



Fermé le dimanche de Pâques, 1er mai, 14 juillet et 1er novembre.

Fermeture annuelle en décembre et janvier. Ouverture du centre possible pour les groupes les mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin à/p de 9h









# **Piscine**

Chemin de Ste Menehould **②** 03 26 68 40 02 Courriel: piscine@cc-regiondesuippes.com https://www.facebook.com/piscinedesuippes/

La piscine intercommunale de Suippes est une piscine couverte, ouverte au public toute l'année.

Elle est équipée d'un toboggan et d'une pataugeoire.

Horaires d'ouverture au public :

# Période scolaire :

- Lundi, de 16h15 à 18h45
- Mardi, de 16h15 à 18h45
- Mercredi, de 13h30 à 18h45 et 20h à 21h30
- Jeudi, de 16h15 à 18h45
- Vendredi, de 17h15 à 19h
- Samedi, de 10h45 à 12h et de 14h00 à 17h30
- Dimanche, de 9h00 à 11h30

# Période vacances:

- Lundi, FERMÉ
- Mardi, de 14h00 à 18h30
- Mercredi, de 14h00 à 18h30 et 20h à 21h30
- Jeudi, de 14h00 à 18h30
- Vendredi, de 14h30 à 18h30
- Samedi, de 14h00 à 18h30
- Dimanche, de 9h00 à 11h30

L'accès au bassin est interdit aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés par un adulte.







# L'AIDE A LA PERSONNE

# Fédération Familles Rurales Secteur Suippes Argonne

23, rue Buirette Gaulard – 51600 SUIPPES **② 03 26 70 01 28** 

Permanences: Mardi de 13h30 à 16h30 & vendredi de 9h à 12h

Contacter le pôle des secrétaires assistantes aux horaires suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00, tél. : 03 26 21 39 76.

Le bureau de Suippes est accessible pour des renseignements complémentaires 23, rue Buirette Gaulard 51600 SUIPPES.

Contact au sein de la fédération : Emilie LEPRETRE, responsable de service SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).



Aide aux personnes âgées, handicapées (aide à la toilette, aide aux repas, ménage, repassage ...), aide aux familles (soutien familial, aide à l'organisation quotidienne...), téléassistance, livraison de repas et aussi garde d'enfants, tâches ménagères.

# Courtisols, 4 rue Massez

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 9h30 à 12h30, Jeudi de 14h00 à 17h00,

# La Cheppe, Place de la mairie

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 14h00 à 17h00, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 & 14h00-17h00 & mercredi de 8h30 à 12h00.

Courriel: admr.In@fede51.admr.org

# L'ADMR dans votre commune Une gamme de services pour vous faciliter la vie | SERVICES ET SOINS AUX SENIORS ACCOMPACIMENT DU HANDICAP ENFANCE ET PARENTALITÉ ENTRETIEN DU DOMICILE ENTRETIEN DE LOCAUX PROFESSIONNELS

# Établissement d'aide à la personne

Foyer de Vie « Le Jolivet », Foyer d'accueil spécialisé 6, Rue de la Libération ② 03 26 70 03 65 le.jolivet.direction@elan-argonnais.fr - www.elan-argonnais.fr

Le Foyer de vie accueille des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais qui bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes. Il propose un hébergement, accompagné d'activités ludiques, éducatives ainsi que d'animations sociales.



# **INFOS PRATIQUES**

# **CAF**

Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale assure un accompagnement des allocataires bénéficiaires du **RSA Majoré**. Dans ce cadre, elle propose des rendez-vous au cours desquels sont abordés les problèmes liés au budget, au logement, au versement de la pension alimentaire...

# À NOTER:

# **Caisse d'Allocations Familiales**

Adresse du siège de la Caf de la Marne CAF DE LA MARNE CS40001 202, rue des Capucins 51087 REIMS CEDEX



# ① **0 810 25 51 10** (service 0,06 €/min + prix appel)

Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

# Vous pouvez:

- Obtenir des informations sur les prestations (conditions, montants, démarches...)
- Connaître l'ensemble des lieux d'accueil de la Caf
- Etre informé sur l'actualité de la Caf
- Consulter votre dossier. A l'aide de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel
- date et détail des derniers paiements
- suivi de votre courrier
- demande d'attestation

Vous pouvez également joindre un technicien conseil pour obtenir des renseignements sur votre dossier.

ATTENTION! Votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel sont indispensables.

#### Points d'accueil de votre CAF

Châlons-en-Champagne

2, rue Rochefoucauld-Liancourt

#### Horaires d'ouverture :

| Jour     | Heures d'ouverture | Complément                                  |
|----------|--------------------|---|
| Lundi    |                    |   |
| Mardi    | de 9h à 12h15      | Uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 16h00 |
| Jeudi    |                    | (Fermé le mercredi)                         |
| Vendredi |                    |   |

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller Caf, connectez-vous sur le caf.fr, rubrique « contacter ma caf ».

# La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne

# Sur place

2 allée Saint-Jean 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



# Horaires d'ouverture :

- Du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h & de 13h à 17h
   Accueil personnalisé sur rendez-vous tous les jours. L'espace libre-service reste accessible à tous les assurés pendant les heures d'ouverture.
- o Le jeudi, de 9h30 à 12h & de 13h à 17h
- o Le vendredi, de 8h30 à 12h & de 13h à 16h

# Par correspondance

14, rue du RuisseletCaisse primaire d'assurance maladie de la Marne51086 Reims Cedex

# En ligne

http://www.ameli.fr

# Téléphone

**3646** (Numéro violet ou majoré : coût d'un appel vers un numéro fixe plus service payant depuis un téléphone fixe ou mobile. Composez-le +33 811 70 36 46 depuis l'étranger.)

# Services publics

# **SNCF**

Gare fermée depuis le 31 mars 2014

www.voyages-sncf.com

Contact TER Champagne-Ardenne

**② 0 891 671 008** du lundi au vendredi de 7h à 20h

Horaires des trajets assurés en car, Châlons-en-

Champagne - Verdun

ou Verdun - Châlons-en-Champagne

- o sur internet www.ter.sncf.com/champagne\_ardenne
- o sur les poteaux des arrêts.
- o dans les gares par voie d'affichage et auprès du personnel,



La Région est LA collectivité compétente en matière de transports non urbains. Elle a la gestion complète des transports interurbains et scolaires (en dehors des transports spéciaux des élèves handicapés vers les établissements scolaires).

# Inscriptions pour vos cartes de transport et actualités des réseaux

Téléphone: 03 26 70 77 60

Courriel Transport interurbain: transports51@grandest.fr
Courriel Transport scolaire: abonscol51@grandest.fr

#### • S.T.D.M.

86 rue de Fagnières 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE **② 03 26 65 17 07 accueil.stdm@ratpdev.com - http://stdmarne.fr/** 

# LA POSTE

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00 & samedi, de 9h à 11h30





S PPES

Plate-forme de distribution du courrier de Suippes Service consommateurs - 2 rue Buirette Gaulard - ② 36 31 Renseignements - 2 rue Buirette Gaulard

**②** 03 26 67 67 50 - Fax : 03 26 67 67 59

# o Banques – Assurances

# **ASSURANCE ALLIANZ**

2 bis rue SAINT HONORÉ

**②** 03 26 63 67 07 - Fax: 03 26 63 67 06

# Allianz (11)









# CAISSE D'EPARGNE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

3 place Léon BOURGEOIS

**②** 0 821 010 584 - Fax: 03 26 64 46 02

# CREDIT AGRICOLE DU NORD-EST

4 rue Chevallot AUBERT

**② 03 26 69 55 30** - Fax : 03 26 66 83 73

# LA BANQUE POSTALE

2 rue Buirette GAULARD

**① 03 26 67 67 51** - Fax : 03 26 67 67 59

# Vie paroissiale

# **EGLISE SAINT MARTIN**

Place de l'Hôtel de Ville - Ouverte tous les jours de 8h à 18h30

# **PRESBYTERE** (Voir le bulletin paroissial)

4 rue Geneviève DÉVIGNES

**① 09 75 55 47 01** - Fax : 03 26 66 13 45

Messe le dimanche à 10h30

# **SALLE DES SŒURS** (Repas de famille principalement)

Rue de la CORNE

Contact : Mme MORLET - ② 03 26 70 11 72

o **Logement** (dossiers disponibles en Mairie & à la MSAP)

# **NOV'HABITAT** (ex Châlons Habitat & La RIC)

Siège: 7 Cours d'Ormesson - BP 60154

51008 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

**② 03 26 68 68 68 -** Fax 03 26 66 28 53

Agence de Mourmelon-le-Grand

7, rue l'église – 51400 MOURMELON-LE-GRAND

**②** 03 26 66 13 13



# LE FOYER REMOIS

Siège: 8 rue Lanson BP 1 - 51051 REIMS CEDEX

**② 03 26 84 46 46 -** Fax 03 26 49 01 58



# CDC HABITAT (ex S.N.I.)

5 Place des Quatre Fils Aymon 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE **© 03 26 26 91 44** 





# **NOTAIRES**

Maîtres Laurence ROUSSEL et Émeline GODART 58 Chemin de Sainte Menehould

**① 03 26 70 02 06** - Fax 03 26 70 09 29

- Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 18h00
- Vendredi de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h00



# L'ARMÉE

132<sup>ème</sup> RIC (Régiment d'infanterie cynotechnique)

Secrétariat Chef de Corps ① 03 26 67 85 03 Cellule d'aide aux familles ② 03 26 67 85 56

# 40ème RA

Secrétariat Chef de Corps ① 03 26 67 81 18 Cellule d'aide aux familles ② 03 26 67 81 38



# SERVICE SOCIAL

Mme BABILLOT (132<sup>ème</sup> RIC) **② 03 26 67 81 57** Mme DA CRUZ (40<sup>Eme</sup> RA) **② 03 26 67 81 09** 

# CENTIAL-51ème RI

Commandant d'unité 2<sup>ème</sup> CIE **① 03 26 67 83 00** Secrétariat **① 03 26 67 82 32** 





# ANTENNE DE SUIPPES DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DE DÉFENSE (GSBdD)

Chef d'Antenne © 03 26 67 84 12 Secrétariat © 03 26 67 81 93

# CENTRE REGIONAL NAVIGATION AÉRIENNE

Camp militaire ① 03 26 67 81 66 / 03 26 67 82 66

# **BUREAU LOGEMENT** (Mourmelon-le-Grand)

Groupement de soutien de la base de défense (GSBdD)

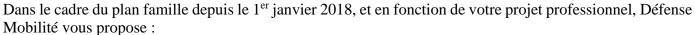
Chef du bureau logement ; © 03 26 63 74 22

Secrétariat ① 03 26 63 75 12

Vous êtes conjoint de militaire, de personnel civil du ministère des Armées, de gendarme, et inscrit au Pôle Emploi, Défense Mobilité peut vous accompagner dans votre recherche d'emploi.

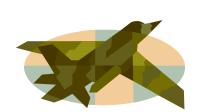
Vous pouvez bénéficier sous conditions de prestations sur-mesure,

individuelles ou collectives, vous permettant de réaliser votre projet professionnel.



- Le remboursement, total ou partiel, a posteriori de formations que vous avez financées.
- Le financement d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Le co-financement de formations professionnelles en complément d'un financement par Pôle emploi.
- Le financement de prestations de formations d'adaptation à l'emploi de courte durée.
- L'accès aux prestations d'accompagnement de la Mission reconversion des officiers (MRO) pour les conjoints ayant cotisé à une caisse cadres et/ou détenteurs d'un niveau BAC+3.

L'Annexe Défense Mobilité de Suippes est joignable au 03 51 41 65 61 ou 03 26 67 81 21. Militaires, civils, conjoints, pour un premier contact avec un conseiller, appelez le numéro vert 0 800 64 50 85.





# SANTÉ

# **AMBULANCE SUIPPES** (SARL)

Toutes distances - 5 Place Léon Bourgeois © 03 26 70 06 43

# **MAISON MEDICALE**

2 Place Marin la Meslée

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 & de 14h15 à 17h00 et le samedi, de 8h30 à 11h00

# **DOCTOLIB**

Prenez rendez-vous en ligne, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, c'est immédiat, simple et gratuit Trouver votre praticien, choisissez une date et une heure de rendez-vous, votre rendez-vous est confirmé. Retrouvez votre praticien sur www.doctolib.fr

Soins infirmiers

Docteur TISSEDRE

Docteur SOUDANT

• Docteur WIDLAK

**3** 03 26 70 12 60

**2** 03 26 70 64 88

**3** 03 26 70 64 91

**3** 03 26 70 11 31



Diététicienne nutritionniste sur rendez-vous

Sonia LEROY-DUCARDONNOY © 06 62 74 58 83 - soniadiete@orange.fr

Kinésithérapeutes © 03 26 70 02 13

Claire et Julien BAUDOUX, Steven LOGETTE

Orthophoniste

**Amélie FOUBERT** 

Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 06 40 93 07 46

ou par mail: foubertamelieortho@gmail.com

Podologue: Maryline JACQUINET © 03 26 70 04 98 ou 09 64 44 51 96

Psychologue clinicienne: Louise PERCHENET © 06 70 13 86 88

Reçoit à son cabinet des enfants, adolescents et adultes pour un accompagnement individuel

Psychomotricienne: Pauline CAMINADE © 06 68 54 10 41

p.caminade.psychomot@protonmail.com

Cabinet ouvert tous les jours sauf le vendredi, sur RV et sur prescription médicale

Sage-femme, consultations uniquement sur rendez-vous

Charlotte LECOMPERE ① 06 47 85 82 49

Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention des Addictions

le mardi avec ou sans RV © 03 26 69 61 31 - csapa@ch-châlonsenchampagne.fr

**DENTISTES:** Drs DUFOUR, LAINE et PAPIN

2, Rue Victor Hugo **②** 03 26 70 01 71 - 03 26 70 64 64

ORTHOPHONISTE: Frédérique GATHY

6avenue de Roanne **3 03 26 70 05 43** 

OSTÉOPATHE DFO: Damien LEVEQUE

23, rue des Victimes de la Guerre, ouvert les lundis, mercredis & vendredis, de 9h à 19h & les samedis, de 9h à 13h uniquement sur rendez-vous au **06 15 78 28 21** 

PHARMACIE DE SUIPPES

4 place Léon Bourgeois **②** 03 26 70 02 87

PHARMACIES DE GARDE.

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H.



# HORAIRES DES MÉDECINS

| CONSULTATIONS | et          | CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS  |             |
|---------------|-------------|--------------------------------|-------------|
| LUNDI         | Dr SOUDANT  |                                | 13h30-18h30 |
|               | Dr TISSÈDRE | <b>8h-9h30</b> 9h45-12h        | 14h-19h     |
|               | Dr WIDLAK   |                                | 14h-19h45   |
| MARDI         | Dr SOUDANT  | 8h30-12h                       | 13h30-18h30 |
|               | Dr TISSÈDRE |                                | 14h-19h     |
| MERCREDI      | Dr TISSÈDRE |                                | 14h-19h     |
|               | Dr WIDLAK   | 8h-12h                         | 14h-19h45   |
| JEUDI         | Dr SOUDANT  |                                | 13h30-18h30 |
|               | Dr WIDLAK   | 8h-12h                         | 14h-19h45   |
| VENDREDI      | Dr SOUDANT  | 8h30-12h                       | 13h30-18h30 |
|               | Dr TISSÈDRE | 8h-12h15                       | 14h-19h     |
|               | Dr WIDLAK   |                                | 14h-19h45   |
|               | D. GOVIDANT | 01.20.401                      |             |
| SAMEDI        | Dr SOUDANT  | 8h30-12h                       |             |
|               | Dr TISSÈDRE | $11h-12h \rightarrow URGENCES$ |             |
|               | Dr WIDLAK   | 8h-12h                         |             |

Docteur TISSEDRE © 03 26 70 64 88 Docteur SOUDANT © 03 26 70 64 91 Docteur WIDLAK © 03 26 70 11 31

Faites le 15 en cas de problème de santé en soirée ou le week-end

# HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

# **♣** CENTRE HOSPITALIER DE CHÂLONS--EN- CHAMPAGNE

Rue du Commandant Derrien 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE ② 03 26 69 60 60

✓ CLINIQUE PRIOLLET COURLANCY se trouve désormais dans l'enceinte de l'hôpital

# **♣** CENTRE HOSPITALIER D'ARGONNE

Rue du Quartier Valmy 51800 SAINTE MENEHOULD ② 03 26 60 81 41

- **LE CHU DE REIMS Hôpital Sébastopol**
- 48 Rue de Sébastopol **② 03 26 78 78 78**
- **HÔPITAL DEBRÉ** Centre hospitalier universitaire

Rue du Général Koenig **①** 03 26 78 78 78

- **4** AMERICAN MEMORIAL HOSPITAL Hôpital pour enfants
- 47 Rue Cognacq-Jay **② 03 26 78 78 78**



# Appel d'urgence européen 112

Pompiers 18

SAMU 3 15

Gendarmerie 17

# Gendarmerie de SUIPPES © 03 26 70 11 11

ACCUEIL DU PUBLIC : Mardi, mercredi, vendredi & samedi, de 14h à 19h En cas d'urgence 24h/24 et 7 jours sur 7, sonnez et utilisez l'interphone pour être mis en relation avec un opérateur OU composez le 17.

- Appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
  - **114**
- Centre anti-poison de Nancy
  - **①** 03 83 32 36 36
- EDF Urgence Dépannage Electricité
  - ① 0 810 333 051
- ERDF
  - **①** 0 810 597 848

(Electricité Réseau Distribution France) - Accueil Raccordement Electricité

- -GDF Sécurité Dépannage / Urgence Sécurité
  - **①** 0 810 433 051
- -SAUR (fournisseur d'eau)

Contact ① 01 77 78 80 00, de 8h à 18h - en cas d'urgence ① 01 77 78 80 08

# www.saurclient.fr

- Urgences sociales :
  - Enfance maltraitée
     119
  - Violence aux femmes ① 3919
    - Lutte contre les violences sexistes.
    - Plus d'infos sur le site https://marne.cidff.info/nos-services/luttecontre-les-violences/p-54
    - https://arretonslesviolences.gouv.fr/
  - Harcèlement scolaire 3 3020



Face à la violence, témoin ou victime. La plateforme d'écoute 3919 est disponible 7/7, 24h/24.



ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & app

# **♣** Sports et détente

# Les Archers de la Suippe

Pour les 9 ans et +

Pierrick DELHAYE, Président © 06 86 01 29 22

pierrick.delhaye@wanadoo.fr - https://www.facebook.com/arcsuipes/

# Club Sportif et Artistique de Garnison (CSAG)

Activités proposées : Fitness, rénovation fauteuil, combat libre, peinture sur soie, Cardio-muscu, 4x4 modélisme (BUGGY), pétanque, roller de vitesse (adultes), rugby à VII, air soft adultes, air soft enfants, piscine libre. Secrétariat : **②** 06 80 90 82 19 – csag-suippes@orange.fr

Eléna KONOPLEVA – elena.konopleva@intradef.gouv.fr

# **Club Canin**

Adresse du terrain : Voie du Général Gouraud (sortie de Suippes sur la route de Reims) Disciplines pratiquées : Éducation, préparation en concours RING et OBÉISSANCE Frédéric ROCTON, Président **② 06 12 39 60 11 – clubcaninsuippes@yahoo.fr** https://www.facebook.com/ClubCaninSuippes/

# **Cristal Car Concept** (Tuning)

Christopher LEFEVRE, Président **② 06 61 31 25 02** 

# F.F.C. - Fédération Française de Cyclisme - Comité de Champagne

16, route de Perthes - Télécopie : 03 26 64 61 02

# **Les Joyeux Dauphins**

Martine GRÉGOIRE, Présidente **②** 03 26 70 08 32 / 06 75 43 76 14

# Jujitsu traditionnel

Pratique du Jujitsu traditionnel – méthode Wa-Jutsu de manière non compétitive Ouentin BAZARD. Président **② 06 44 04 79 75 - g.bazard@gmail.com** 

# La Maison Pour Tous / MJC

Activités proposées: Ateliers féminins, arts et techniques du bien-être, encadrement, club informatique, travaux d'aiguilles, patchwork, randonnée, judo, danse moderne/tahitienne/capoeira, yoga, sophrologie...

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h30.

**1** 03 26 63 54 55 - mpt51@wanadoo.fr

www.mptsuippes.fr- https://www.facebook.com/MaisonPourTousSuippes/

# Mi-gym

Gym fitness et gym tonic senior

Sylviane OUDIN, Présidente **② 03 26 70 15 30 / 06 67 98 15 89 – oudinsylviane@gmail.com** 

# **Olympic Suippas** (Football/Futsal)

Stéphanie ADNET, Présidente **② 06 66 36 17 53 – adnet.frederic@orange.fr** 

# Pédale Suippase (vélo)

Eddy COLMART, Président **② 07 62 71 09 39 - www.lapedalesuippase.fr** https://www.facebook.com/eddy.colmart

# **Tennis Club** (Tennis – mini tennis)

Christophe ZYMEK, Président **② 03 26 68 92 56** – **06 17 82 03 70** - **zymek.christophe@neuf.fr** https://www.facebook.com/TennisClubDeSuippes/





# Terrain 4 x 4

Terrain à la sortie de la ville - pratique du tout terrain entre 4x4 multimarques - terrain également ouvert aux quads.

Alain FRANCART, Président © 03 26 68 72 56

# Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)

Découverte multisports pour les enfants de primaire

**②** 03 26 70 13 08



# Service municipal « Vie sportive »

Florence MALATRAY, ② 07 71 92 47 78 – viesportive@villedesuippes.fr

# **4** Culture & Loisirs

# Association RENAU Vidéo Reportages

Jean-Philippe RENAU **② 06 73 24 00 48** 

# Club d'échecs

Diego SALAZAR, directeur **② 06 81 89 08 59 - chalons-echecs@wanadoo.fr** 

# Les Amis de l'Orgue

Jean-Michel OUDART, Président **② 03 26 66 63 09** 

# Les Amis du Vieux Suippes

Jean-Noël OUDIN, Président **② 06 63 19 95 74 - jeannoeloudin@gmail.fr** 

# **Club 47 Nostalgie Suippase**

Jean-Michel OUDART, Président ② 03 26 66 63 09

# Chorale la Soppia

Catherine BOULOY, Présidente **②** 06 71 01 50 46

# La Coterie du Sourire (club des Aînés)

Jeux de cartes au Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

Mme TOMASINA, Présidente

# L'Ecole de musique

Formation musicale, saxophone, clarinette, trompette - flûte - guitare - piano, clavier.

David LÉPINOIS, Président **© 06 03 50 22 29** 

Arnaud CONROUX. Directeur © 06 83 38 19 85

**ecole.musique.suippes@orange.fr** - https://www.facebook.com/EcoleDeMusiqueDeSuippes/ **Société d'Éducation Populaire** (SEP)

Jean-Raymond ÉGON. Président **②** 06 83 41 78 43

# **Suippes Animation**

Raynald TOMASINA, Président ② 03 51 15 48 42 / 06 19 66 18 70

# **Union Musicale**

Magali SALUAUX, Présidente **②** 06 69 98 34 61

union.musicale.suippes@orange.fr

https://www.facebook.com/Union-Musicale-de-Suippes-158757920838014/

# **Associations caritatives & défense d'intérêts**

# L'Aide Alimentaire pour Suippes et sa Région

# L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Franck SALUAUX, Président © 06 84 92 70 86

# **Les Anciens Combattants**

Myriam ZAGOSKY, Présidente

**ICARE** (Industriels, Commerçants et Artisans REunis, de la Communauté de Commune de Suippes et Vesle)

Armand FADLELLAH, Président **②** 03 26 70 07 87 – icare.suippes@voila.fr

# **Les Jeunes Sapeurs-Pompiers**

Vivien BROCARD, Président – jspsuippes@outlook.fr

# Les Médaillés Militaires

Patrice DUBOURDIEU, Président **②** 03 23 63 28 81 geoffroyetaurelien@orange.fr

# Les 4 Saisons (Maison de retraite)

Peggy VILLAIN, Présidente **② 03 26 70 05 08** 

# **Savoir Ivoire**

Marianne MARIDET, Présidente **②** 03 26 70 13 56

# Le Secours Catholique

Noëlle DELANERY, responsable **② 03 26 70 04 19** 



# Agriculture

- C.D.E.R. 1 rue Chevallot Aubert **②** 03 26 70 03 11 Fax 03 26 70 10 80
- EST AGRI J.-L. HERMANT 13 Rempart du Nord ② 03 29 89 15 20
- G.E.D.A. de la Suippe 1 bis Chemin de la Louvière ② 03 26 70 03 69
- VIVESCIA Silo de Suippes 30 rue du Général de Gaulle ② 03 26 70 27 00 fax 03 26 64 48 26

Carrefour

# Alimentaire

• CARREFOUR CONTACT (+ butane/propane et carburant)

10 avenue du Général Leclerc **②** 03 26 70 07 57

• ALDI

1 rue de la Surginerie

• LIDL

Route de Reims - n° vert : 0 800 00 54 35

FROMAGER

Fromagerie HAZEAUX/CLEMENT

Fabrication artisanale au lait cru – Livraison à domicile sur Suippes

Fromagerie sur le marché le vendredi matin

Zone de la Louvière **② 06 64 75 25 07** 

• PATAT'DRIVE

EARL BAUDIER

Production et vente locales de légumes – pommes de terre, oignons, carottes, betteraves rouge miel... Commandez par SMS au 06 08 05 49 67 avec votre nom. A réception du SMS « COMMANDE

PRÉPARÉE », rendez-vous avec l'appoint 2, Faubourg Saint-Jacques

# **Animaux**

# • Cabinet vétérinaire

du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 19h00 sur rendez-vous 6 bis avenue du Général Leclerc **② 03 26 64 59 73** 



# **Artisans / Entrepreneurs**

# Aménagement extérieur

Frédéric NOËL

Nettoyage en tout genre, entretien d'espaces verts, travaux d'intérieur

14 rue René Cassin **②** 06 18 28 06 63

Olivier MORAND

Terrassement

11 rue de Jonchery **② 06 15 90 88 82** 

# Electroménager

PRO & Cie Etablissements COLMART

Électroménager – TV – Bricolage – Antennes – Informatique 1 rue des Victimes de la Guerre **②** 03 26 70 01 60 - www.procie-suippes.com



# **Entreprises industrielles**

• LE BRONZE INDUSTRIEL

Zone Industrielle - Route de Châlons **② 03 26 69 28 28** (standard)

VARIN THERMOLAQUAGE

Ravnald VARIN

Traitement de surface, revêtement des métaux, application des peintures en poudre...

Z.I. de La Louvière **② 03 26 64 36 94** – **06 11 98 53 89** - fax **03 26 66** 18 **56** 

# Entretien, réparation, outillage

• JRV MOTOCULTURE

7 chemin de la Louvière ① / fax 03 26 63 85 50 - 06 14 49 13 37

• SUIP'MAT – Réparation des machines, équipements agricoles

2, rue de l'Abattoir **② 03 51 15 57 52** 





# Ferrailleur – recyclage

# • BRAZIER (SARL)

Recyclage - Ferrailles, métaux, papiers, cartons, archives

Démolition, vente de fer neuf et déclassé

Route de Bussy **②** 03 26 70 01 23 - Fax 03 26 70 05 75

# SUIPPASE DE RECUPERATION

Ferrailleurs – récupérations - pièces détachées

Route de Bussy **②** 03 26 70 16 02

# Lavage

**1** 03 26 70 08 43 - 06 08 71 68 32 - william.varin@wanadoo.fr

# • LAVERIE LOVERIC « Le Couaroge »

(Couaroge = mot patois qui désigne un lieu de convivialité, de rencontre et de courtoisie)

18 bis rue Buirette Gaulard

Libre-service, de 7h à 22h – ouvert 7/7

# • LA BALEINE BLEUE

Lavage 4 programmes sur 2 pistes, aspirateur, nettoyage des jantes, station de gonflage pneumatique,

Lecteur carte bleue et billets pour achat de jetons avec facturettes,

Zone industrielle de la Louvière

#### • DOG WASH.

Station de lavage « la baleine bleue » pour chiens – Libre-service

# **Multiservices**

# • Thomas BEAUGER

Plomberie, sanitaire, rénovation, installation

**1** 07 68 18 56 37 – beaugerthomas@laposte.net

# • D.P Habitation - Daniel PETIT

Rénovation (couverture, charpente, zinguerie)

56 avenue du Général Leclerc **②** 03 26 64 73 30 – 06 26 94 76 14

# • ENTREPRISE MILLET

Papier peint, peinture, plomberie, ravalement, carrelage, pose fenêtre pvc...

13 Quai du midi **②** 06 82 51 65 01

# Laurent RENOVE

Nettoyage, peinture, toiture, couverture, maçonnerie

**3** 03 26 64 58 03 - 06 10 81 40 52

# • Christian THIEBAUD

Travaux d'aménagement (intérieur & extérieur), aide à l'entreprise, tous petits travaux, aide aux personnes âgées (chèque emploi service accepté)

Chemin Person Pérot **②** 06 78 15 86 26 - autoentrepreneur.thiebaud@laposte.net

# • TONY MULTI SERVICES

Création, aménagement intérieur et extérieur, plomberie, peinture, fabrication et restauration de meubles...

**1 06 79 74 81 82** - tonymultiservice@hotmail.fr

# • Services multiples – Romain RODRIGUEZ

① 07 82 96 39 91 – romainrodriguez.htm@gmail.com

# Peintre décorateur tapissier

# Michel BAYEN

Artisan peintre : peintures, décoration, papiers peints, revêtements sols et murs, vitrerie...

16 Quai du Midi **3** 03 26 66 80 87 - 06 70 57 90 65

#### Carole BOURGAIN-COLLART

Peintre décoratrice : faux bois, faux marbres – meubles peints ou patinés – patines murales...

1 rue St Eloi **②** 03 26 63 21 49 – 06 70 63 81 48 - www.tendancepeinture.canalblog.com

# • Entreprise Marc-Antoine CANTARUTTI

Peinture, décoration, revêtements de sols, ravalement de façades, isolation par l'extérieur, rideaux, stores. Pose staff, parquet, porte de placards, dressing, luminaires, meuble et décor peint.

56 Chemin de Ste Menehould

① 06 74 41 04 69 – marcantoine.cantarutti@gmail.com





#### Julien DOUAY

Tapissier décorateur : réfection sièges anciens et modernes – confection sur mesure de coussins – coutures diverses – peinture sur siège

11 Place de l'Hôtel de Ville **② 06 61 02 30 06 - douay.tapissier@gmail.com** 

# Pascal KNEIP

Peinture, papiers peints ...

2, rue des Trois Maillets **② 09 52 11 38 60 - 06 69 07 49 08** 

# SCOP MARINA STUDIO

Fabriques de canapés et fauteuils contemporains et modernes

Réfection dans l'ancien et le contemporain

Zone industrielle de la Louvière **© 03 26 70 05 02 - contact@marinastudio.fr www.marinastudio.fr**Facebook.com/Marinastudiocreations

# **Plombier Chauffagiste**

# • ADDEC - P. JULIA

Chauffage, eau chaude, ramonage, vmc, bilan thermique

68 avenue du Général Leclerc **②** 06 31 22 88 03 – 03 26 66 39 98 addec.contact@orange.fr

# • THIRION (SARL)

Chauffage, climatisation, pompe à chaleur, plomberie, sanitaire, ventilation, électricité, alarme, énergies renouvelables, ramonage, entretien toutes marques

15 Z.I. de La Louvière **①** 03 26 70 11 58 - www.thirion-energies.com

#### **Divers**

# • EUROCAISSE

Emballage bois

Zone industrielle de la Louvière **①** 03 26 70 13 22

# Agence de publicité

# • DIVISION GRAPHIQUE

Stéphane GURNOT, Manager Division Graphique de l'Agence de Communication du PETIT TAMBOUR **©** 03 26 22 18 38 - 06 16 91 09 11 - www.division-graphique.com - dg@lepetittambour.com contact@madeincampagne.com

# **Automobiles- cycles**

# • AUTO ECOLE MIREILLE

Permis B / conduite accompagnée / permis moto / BSR Rue des Grands Cours **② 03 26 64 53 16** (après 17h30)

# • CONTROLE TECHNIQUE BARTHELEMI

**Guy BARTHELEMI** 

Chemin de La Louvière **Q 03 26 66 36 15- ct-barthelemi@autosecurite.com** 

# • Etablissements COLMART (Cycles)

1 rue des Victimes de la Guerre **© 03 26 70 01 60 - www.procie-suippes.com** 

# • GARAGE DES 3 RIVIERES (Citroën)

10 route de Châlons **② 03 26 70 01 43** 

• GARAGE DE L'AVENUE (toutes marques)

Francis LEMPREUX

64 avenue du Général Leclerc **② 03 26 70 13 22** 

• SUIPPES AUTO (Renault -Vente de véhicules d'occasion et neufs, toutes marques ...

Armand FADLELLAH - Zone Industrielle de la Louvière **② 03 26 70 01 87** 





# Bars – Tabacs – Cafés

• Bar du Commerce

38 rue Buirette Gaulard **② 03 26 70 08 45** 

• Café de la Gare

4 avenue de la Gare **② 03 26 70 10 98** 

• Le Cyrano (P.M.U.)

4 rue St Honoré **②** 03 26 70 11 59

# Boulangeries - Pâtisseries

Sébastien et Dorine DESSAINT-LARTAUD

3 rue St Honoré **② 03 26 26 87 11** 

• Jean-Jacques MAGINOT

26 rue Buirette Gaulard **②** 03 26 70 01 10

• Estelle et Fred WEISS

5 rue Chevallot Aubert **② 03 26 64 21 18** 

# Cabinet de sophrologie et réflexologie

Manon MODE

Cabinet situé 9 place de l'Hôtel de ville

**1** 07 67 05 43 23 - contact@onde-positive.fr - www.onde-positive.fr

# Cadeaux- Droguerie

Etablissements COLMART

1 rue des Victimes de la Guerre **② 03 26 70 01 60 - www.procie-suippes.com** 

<u>Coiffure - Esthétique - Tatouage</u> • MIXT' HAIR (en + lissage brésilien)

7 place Léon Bourgeois **②** 03 26 66 55 90 & Jusqu'au bout des z'ongles

Mélinda DUVAL, prothésiste ongulaire

Disponible dans ce salon **②** 06 38 39 85 00

• CHRYSLAURE « Esthé'Tiff » (salon de coiffure)

11 place Léon Bourgeois **②** 03 26 70 21 92

• PARENTHESE BIEN-ÊTRE chez MJ'S – Salon de beauté et coiffure

19 rue Buirette Gaulard **②** 06 13 50 69 34

# CLO ESTHÉTIQUE

Chloé MORELLE

29 quai du midi **① 07 68 41 60 41** 

• SOLEIL D'AMBRE - soins & cosmétiques

Céline APPERT

7, rue Buirette Gaulard **② 03 26 63 88 57** 

# • SUIPPES TATOO STUDIO

Rue des Grands Cours **② 06 27 63 90 49** 

# ANALIA CRÉATION

Création de bijoux fantaisie – réunions et ateliers à domicile sur demande **② 06 69 96 18 22** analiarepassage@gmail.com

# **Fleuristes**

# JOLIMENT DIT

5 rue de Châlons **② 03 26 67 53 41 - fleuriste@jolimentdit.com** 

Horaires: Lundi après-midi de 15h à 19h - mardi, mercredi, jeudi, vendredi & samedi de 9h30 à 12h & de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h30 Fermeture le lundi matin.

• CREAZOOM EVENEMENT (mariages & réceptions, location de matériel, toutes compositions florales, deuil, cadeaux, épicerie fine, graines potagères, vêtements de cérémonie pour enfants)

2, rue Saint-Honoré **②** 06 08 03 09 78 – www.creazoomevenement.fr









REAZOOM () EVENEMEN

# & CREAZOOM ATELIER

Vous y trouverez de multiples **idées cadeaux** tels que : rhums arrangés, vodkas, punchs, bières, gin, whisky, vins, planches apéro (saucissons, terrines, toasts ...) coffret café, coffret infusion et eaux fruitées et glacées, parfums d'ambiance, couteaux Deejo, chaussettes et boxers PULLIN, t-shirt et sweat Jack & Jones, créations artisanales locales (Now art Kreation et sacrés Cuirs) baby foot Stella, carterie, cadeaux enfants et cadeaux de naissance et baptême Déglingos.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Site internet www.creazoomlatelier.fr

**①** 07 67 42 80 77

1 rue Saint Honoré

# Habillement

• **SANDRINE VERCRUYSSE** (Lingerie – prêt à porter – layette & vente de graines, de plantes à repiquer)

9 place Léon Bourgeois **②** 03 26 67 79 84

• LE PETIT TAMBOUR (vêtements & accessoires militaires)

3 route de Châlons

**1** 06 66 89 88 95 - lepetittambour.com

Horaires : du mardi au samedi, de 10h30 à 12h30 & de 14h00 à 19h00

• AU FIL DE VAL

Fabrication, couture, retouches textiles, repassage

Mme BOUHADJAR Valérie

34, rue Mably Cité Baudet **② 07 66 38 00 08 – aufildeval@free.fr** 

L'ATELIER DE MARINETTE

Couture vestimentaire ou de décoration, retouches, repassage

26 avenue de Roanne **② 03 26 70 16 71** / **06 15 64 31 97** 

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h & de 14h à 18h

# <u>Hébergement</u>

# CHAMBRE D'HÔTE

Mme Aline RATTIER

56 avenue de Roanne **②** 06 22 90 88 72

# HOTEL DE LA GARE

4 avenue de la Gare **② 03 26 70 10 98** 

• GÎTE « CÔTÉ JARDIN » (location loft, tout confort, 2 à 6 personnes)

Mme FILLEAU Bénédicte

Rue des Croquillons **② 03 26 66 06 54 – benedicte.filleau@aliceadsl.fr** 

# Marbrerie - Pompes funèbres

• MARBRERIE SZAMWEBER (Caveaux, gravures, fournitures de cercueils, transports, sorties d'hôpitaux, contrat obsèques)

16 avenue du Général Leclerc **3** 03 26 70 11 96 - marbrerie.szamweber@orange.fr

## Marché

Place de l'Hôtel de Ville - Tous les vendredis, sauf jour férié, de 8h00 à 12h00

# A Condition & Pull

# **Opticien**

# • OPTI'SUIPPES

Grégoire HANNEDOUCHE

1 rue Buirette Gaulard **②** 03 26 64 60 42 - optisuippes@orange.fr

# **Restaurants**

# CAFE DE LA GARE

Avenue de la Gare **② 03 26 70 10 98** 







# LA FABRIQUE DE CHARLEY

Burgers, pizzas, lasagnes, salades et dessert maison.

25, rue Buirette GAULARD

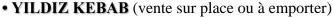
**2** 07 87 78 20 87

# • **SPEED'ZZERIA** - Pizzas sur place ou à emporter

Michel BRETON **②** 03 26 63 89 65

Horaires du lundi soir au samedi soir

5 rue Buirette Gaulard



63 avenue du Général Leclerc **② 09 73 65 30 22** 

ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h30 & de 17h30 à 22h30 – fermé le dimanche après-midi &

• STAR KEBAB (vente sur place ou à emporter)

19 Place Léon Bourgeois **② 09 80 77 17 64** 

ouvert du lundi au samedi, de 11h00 à 13h30 et de 18h00 à 22h00

Fermé le dimanche

# **Traiteurs**

# • CAFE DE LA GARE

Avenue de la Gare **② 03 26 70 10 98** 

# LE TRAITEUR DES SACRES

Traiteur – Banquets – Séminaires – Buffets – Cuisine traditionnelle – Plats à emporter - Pains artisanaux cuits au feu de bois, viennoiseries, pâtisseries, macarons, chocolats fins

1 place de l'Hôtel de Ville **②** 03 26 70 01 05 – contact@letraiteurdessacres.com

www.letraiteurdessacres.com

# **Transports**

# Allo Suippes Taxi

Transports de malades assis – liaisons vers les gares et aéroports – transports d'enfants – transports toutes distances – transports de personnes à mobilité réduite (véhicules pouvant transporter de 1 à 3 fauteuils roulants)

1 Cité l'Épine

① 03 26 66 53 31 – 09 71 25 74 05 - www.allo-suippes-taxi.fr

#### Taxis BERTOT

Transports toutes distances

5 place Léon Bourgeois **② 03 26 70 27 38** 

# Taxis ROMAND JEAN-LOUIS & EVELYNE

Transport d'enfants

10 Cité l'Épine **② 03 26 70 12 12** 

• **S.T.D.M.** (car)

86 rue de Fagnières 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

**1** 03 26 65 17 07 – accueil.stdm@ratpdev.com

















# SAUF POUR SUIPPES RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES TOUS LES VENDREDIS



Lien: <a href="https://www.cc-regiondesuippes.com/bien-vivre-ensemble/dechets/16-calendrier-decollecte">https://www.cc-regiondesuippes.com/bien-vivre-ensemble/dechets/16-calendrier-decollecte</a>.

Les cartes de déchetterie sont à retirer à la Communauté de Communes de la Région de Suippes.

# La Commune de Suippes, en quelques mots...

Commune de 3 939 habitants

Ville jumelée : Hardheim (Allemagne)

Située à 190 km de Paris, 300 km de Strasbourg & 480 km de Hardheim

Devise: "Pax Lana et Aratro": la paix par la laine et la charrue

Située au cœur de la Marne, Suippes est une ville à la campagne, verdoyante et riche d'un patrimoine historique exceptionnel.

Notre commune, dont tous les Suippases et les Suippas peuvent être fiers, accueille de nombreux équipements et commerces qui permettent de passer un séjour alliant découverte culturelle, détente et balade.

Située au carrefour de deux grands axes de circulation, Rouen / Metz et Sedan / Nevers, la Ville de Suippes s'est construite autour de la rivière qui la traverse, au cours d'une histoire militaire particulière.

Touchée par les deux grands conflits mondiaux, Suippes accueille un camp militaire de 13 500 hectares occupé par deux régiments. Soucieuse de la préservation du devoir de mémoire, la commune veille à perpétuer l'histoire de son territoire, notamment à travers le Centre d'Interprétation Marne 14- 18, les cimetières militaires, le Monument aux Morts et le Monument des Caporaux fusillés de Souain.









La richesse du territoire est aussi celle de son patrimoine historique : l'église Saint Martin, du XV<sup>ème</sup> siècle, dans laquelle on peut admirer une statue en bois représentant le Christ de Pitié, toutes deux classées au titre des Monuments historiques. L'église Saint Martin abrite également un orgue de tribune, qui permet d'offrir

de magnifiques concerts à l'ensemble de la population et des visiteurs. Terre d'histoire, la commune a la chance de disposer, au sein de l'Hôtel de Ville, d'une collection archéologique Counhaye composée de plus de 400 objets.









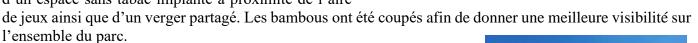
L'activité à Suippes est également particulièrement développée grâce aux nombreux commerçants et services qui existent, et notamment la piscine, la médiathèque, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 et les diverses associations qui offrent de multiples activités.

Ville fleurie depuis 2011 puis en 2014, Suippes dispose d'un charme et d'une tranquillité très appréciables.

Le parc BUIRETTE offre des promenades et des moments de détente notamment grâce aux 400 espèces d'arbres différentes, à la rivière qui le traverse et aux aménagements sportifs et ludiques, notamment un parcours d'orientation accessible à tous.

Ce lieu de promenades, véritable atout pour le territoire, se transforme au fil du temps afin de le rendre plus agréable, convivial, attractif.

Dernièrement, le parc s'est étoffé de 19 candélabres photovoltaïques, de nouvelles poubelles, de bornes à déjections canines, de plus de bancs, de banquettes, d'un espace sans tabac implanté à proximité de l'aire



De nouvelles installations ont été inaugurées le 4 juillet 2022, à savoir :

- Une aire de fitness composée de 9 agrès
- Deux tables de ping-pong
- Quatre hôtels à insectes,
- Une boite à livres.

Ces nouveautés sont à disposition de tous publics en accès libre.













# SERVICE COMMUNICATION

Centre culturel et associatif Jean HUGUIN 9, rue Saint-Cloud Tél. 03 26 63 54 42 communication@villedesuippes.fr

# MAIRIE DE SUIPPES,

Place de l'Hôtel de Ville Tél. 03 26 70 08 55 secretariat@villedesuippes.fr













